Documents d'urgence

De nombreux habitants ont fait la demande pour posséder ces documents qui, rappelons-le, sont destinés à aider les services médicaux, les secours, ou toute personne susceptible d'intervenir à votre domicile.

Renseignez-vous en mairie, ce sont des documents importants qui peuvent sauver des vies. Ils sont gratuits et il suffit de quelques minutes pour les remplir.

Secourisme - rappel

Formation initiale ou recyclage (il est toujours bon de se remettre les acquis en mémoire - quelques techniques ayant par ailleurs évolué): faites-vous connaître en mairie pour nous permettre d'organiser les sessions, de 10 à 12 personnes maximum.

ACTIVITES

Amicale des Trois Villages

C'est Marjorie Pottier qui préside désormais l'Amicale des Trois Villages, M. Bernard Denis ayant souhaité passer la main.

Agenda de l'Association

• 8 mai Cérémonie et banquet traditionnels de commémoration

• 14 mai Exposition de Poterie à la salle des fêtes, organisée par

l'association Détente & Loisirs

• 25 juin Pique nique au village, cour de la mairie avec jeux & buvette

• 14 juillet Journée traditionnelle avec jeux pour enfants et adultes.

cérémonie au monument aux morts et casse croûte offert en

soirée (aux habitants de la Chaussée)

• 11 novembre Cérémonie traditionnelle puis Repas des Séniors

(offert aux habitants de la chaussée de plus de 65 ans)

9 décembre Journée de Noël

A noter

- Un imprimé spécifique sera distribué en temps utile pour chacune des journées organisées par l'Amicale
- Il n'y aura pas de vide grenier cette année, en raison du calendrier chargé et de l'occupation de la salle des fêtes, entre autres pour les quatre journées d'élections.

Etat-civil

Décès: le 17 février, M. Georges Rouessard (91 ans) - Une messe aura lieu à sa mémoire dans l'église de la commune le 8 mai à 9h30

- - - === OoooOooo === - - -



UN BRIN DE CHAUSSEE

Numéro 17 – Mars 2017

édité par nos soins



Le mot du Maire,

Il est des moments dans la vie de la municipalité, où les journées ne sont pas assez longues !

Le début d'année est toujours une période chargée en réunions, événements, projets et décisions.

Zeus, la tempête de ces derniers jours, nous a relativement épargnés. Plusieurs arbres ont été couchés, d'autres sont bien meurtris, mais heureusement sans gros dégâts. Plusieurs abris de jardin se sont vus pousser des ailes et nous avons même retrouvé une tôle ondulée perchée dans un arbre à 3 m du sol! Quelques tuiles se sont également envolées mais globalement, nous avons été plutôt protégés par rapport à d'autres régions...

Le "gros morceau" de ce mois de mars pour les élus, c'est la clôture du budget de l'année précédente et le vote du budget primitif de l'année en cours. Voilà qui est fait depuis la séance du conseil municipal du 8 mars!

Comme l'an passé, vous trouverez dans ce numéro les différents chiffres. Dans la mesure où il s'agit de l'argent des contribuables, il est de notre devoir de vous communiquer la manière dont il est géré.

Vous trouverez également quelques points spécifiques, certaines dépenses qu'on ne soupçonne pas mais qui sont pourtant incontournables et qu'il est bon de connaître.

Comme d'habitude, des informations pratiques sur la vie du village viennent compléter cette forêt de chiffres.

Je vous souhaite bonne lecture et vous rappelle que ce petit journal est aussi le vôtre, n'hésitez donc pas à nous solliciter pour y voir figurer un article ou un sujet qui pourrait être intéressant pour la collectivité.

Bien cordialement Alain LEGRAND

Un peu d'histoire...

Renoué: En raison du départ de tous les hommes pour les guerres, on appelait jadis le hameau "le bourg nu" qui s'appelait en fait "Renove". Puis, au fil du temps, s'étant quelque peu repeuplé, il est devenu le "bourg neuf" puis a pris l'appellation "Renové". (On trouve encore aujourd'hui cette appellation sur de nombreuses cartes.)

L'histoire raconte que, lors du passage de Jeanne d'Arc qui transportait le bénitier de Saint Jean de Sauves, celui ci - qui s'était brisé lors du voyage - s'est consolidé en arrivant à Renove qui est alors devenu "Renoué" et le bourg s'est appelé le "Clos Neuf." (Source: Michel Gazeau)

Elections - vote par procuration

Si vous envisagez de voter par procuration, vous pouvez dès à présent la faire auprès de la brigade de Gendarmerie de Saint Jean de Sauves.

N'attendez pas les dernières semaines: l'affluence est toujours importante et vous risquez également d'être confrontés à la pénurie de documents qui vous empêcherait de vous inscrire.

Cartes nationales d'identité

A compter du 13 mars, il ne sera plus possible de déposer de demande de carte nationale d'identité en mairie.

En effet, les nouvelles techniques de fabrication imposent, comme c'était déjà le cas pour les passeports, de déposer les demandes dans les mairies équipées des technologies adaptées. Malgré la protestation de la majorité des communes rurales, c'est un service de moins pour les habitants qui devront désormais se rendre à la mairie de Loudun.

BUDGET

Année 2016

a) section de fonctionnement: b) section d'investissement:

voté: 283 402,86 € voté: 181 719,66 € dépensé: **121 596,49** € dépensé: **28 594,32** €

Reste à réaliser (factures de travaux budgétisés pour 2016 mais dont les travaux correspondants n'étaient pas terminés en fin d'année, tels que le hangar et l'enfouissement des réseaux): 69 065 ,98 €

Budget 2017

a) section de fonctionnement: b) section d'investissement:

voté: 361 146,89 € voté: 336 632,19 €

Les chiffres ci-dessus incluent les excédents 2016 et les prévisions des diverses dotations et subventions.

A noter qu'il n'y aura pas, cette année 2017, d'augmentation de la part communale des impôts locaux.

Les prochains conseils municipaux détermineront les travaux qui seront entrepris dans le cadre du budget d'investissement.

Infos pratiques

Enfouissement des réseaux

Le chantier se déroule conformément aux prévisions, aucune retard au calendrier ne semble à craindre. Nous en profitons pour vous remercier de l'accueil chaleureux que vous avez réservé aux ouvriers, lesquels nous ont chargés de vous faire part de leur gratitude. Après la période de terrassement, ce sont maintenant les électriciens qui vont intervenir pour raccorder les coffrets posés. A l'issue, l'éclairage public sera installé sur les nouveaux candélabres, puis les essais du réseau souterrain débuteront, et enfin, dernière phase, l'ancien réseau sera démonté.

Hangar communal

La construction est désormais achevée et l'ensemble, de bel aspect, s'intègre parfaitement dans le paysage. Il a été financé entièrement sur les fonds de la commune, les subventions que nous avions sollicitées n'ayant pas été accordées.

Pour information, les travaux de maçonnerie (terrassement et dalle de support) se montent à 10 797 € et les travaux de charpente et couverture à 16 506,48 €, soit un coût total de 27 303.48 €

Combien ça coûte?

La contribution de la commune pour la défense incendie s'élève à 3006,13 € pour l'année 2017. Une étude est menée en collaboration avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours et le syndicat Eaux de Vienne-Siveer pour l'implantation de bornes d'incendie complémentaires, voire de réserves isolées de manière à couvrir les lieux éloignés de toute bouche, pour la lutte contre un éventuel incendie. C'est une procédure un peu longue dans le sens où il est parfois nécessaire pour la commune d'acheter des parcelles de terrain pour permettre l'installation de tels équipements.

Les travaux de l'église

Des demandes de subvention sont déposées auprès de la région Nouvelle Aquitaine, du Conseil Départemental de la Vienne, de la Communauté de Communes du Pays Loudunais, de la réserve parlementaire des sénateurs, et de notre députée européenne. La réserve parlementaire du ou de la député(e) local(e) sera sollicitée elle aussi, en fonction du résultat des prochaines élections législatives. Par ailleurs, une souscription publique sera ouverte à la veille de l'été. Nous y reviendrons.

Le coût total de la restauration de l'édifice s'élèvera à 200 000 € environ. La première tranche de travaux envisagée pourrait commencer début 2018.

Coupure d'électricité

Pour permettre des travaux d'amélioration de la qualité, une coupure d'électricité est prévue sur le secteur de la Grande Chaussée le **21 mars prochain entre 14h00 et 16h00**.